14 mars 2023 – Conférence de Madame C. Balouzat-Loubet –

**Les derniers Capétiens et l’affirmation monarchique (1314-1328)**

**Bibliographie de Mme Balouzat-Loubet**

*Mahaut d'Artois, une femme de pouvoir*, Perrin, 2015

*Louis X, Philippe V, Charles IV, les derniers rois capétiens*, Passés composés, 2019

**Introduction :**

Point historiographique : rappels autour des Rois Thaumaturges de Marc Bloch et de la série Les Rois maudits de Maurice Druon

Au XIV° siècle, l'Etat monarchique repose sur des fondements idéologiques et institutionnels solides:

- Théorisation du pouvoir déjà sous Louis VI du fait en partie de Suger, abbé de St Denis.

- Symboliques : sacre avec la Sainte Ampoule, symbole des fleurs de lys, oriflamme de Saint-Denis, don de guérison (thaumaturgie).

-Extension territoriale sous Louis VI et surtout sous Philippe Auguste. Sous Philippe-Auguste, on passe du Rex Francorum à Rex Franciae

- Des institutions ; baillis, sénéchaux, *sheriff*. Louis IX démantèle la *curia regis* en institutions spécialisés (conseils, parlement).

Les « rois maudits » (Druon) ont des règnes courts et très mouvementés : cela explique qu’ils soient dénigrés. Une idée dominante : c’est le déclin des Capétiens qui ouvre le chemin à la crise Valois. En fait ce sont des règnes où des jalons ont été posés. Dès le moyen-âge, il y a des interrogations sur ces règnes courts et mouvementés. Druon considère que c’est lié à la malédiction des Templiers. D’autres ont dit que c’était à cause de la manipulation de la monnaie de Philippe IV ; d’autres enfin à cause de son attitude face au Pape.

Louis X aurait dû porter le nom de son grand-père Philippe III, mais on lui donne le nom de son arrière-grand-père Louis IX ⇒ tout le reste de la dynastie est à l’ombre de Louis IX.

En 1314, tout s’écroule, c’est le début des problèmes :

-Adultère des trois brus du roi : Marguerite de Bourgogne (Louis) (duché = Bourgogne aujourd’hui), Jeanne de Bourgogne (Philippe), Blanche de Bourgogne (Charles). Jeanne et Blanche sont filles de Mahaut, comtesse de Bourgogne = Franche-Comté.

-La pureté du sang royal est remise en cause : les épouses étaient choisies parmi les descendantes de Louis IX et parmi les Capétiens. Commettre l’adultère risque de remettre en cause la pureté du sang capétien et la légitimité du pouvoir royal.

Les trois brus sont jugées publiquement : Marguerite et Blanche convaincues d’adultère sont enfermées à Château-Gaillard, Jeanne est placée en résidence surveillée au château de Gourdan. C’est une situation épineuse car Louis et Charles ne peuvent se remarier : il faudrait dissoudre le mariage, ce qui n’est pas possible pour adultère.

Les sources d'archives sont très nombreuses

- Actes de chancellerie

- Registres du Parlement

- Registres de la chambre de comptes

- Ordonnances royales

- Chroniques

**Philippe IV le Bel 1285-1314, le roi de fer**

Le royaume de France est alors le plus puissant d'Occident. L'évêque de Pamiers (Bernard Saisset) déclare au sujet de Philippe IV : "Ce n'est ni un homme, ni une bête, c'est une statue".

Philippe IV se veut le continuateur de Louis IX, roi autoritaire et très pieux => renforcement de l'Etat monarchique et de son caractère sacré et lutte contre la papauté. Autoritaire, très pieux.

Excommunication de Philippe le Bel par Boniface VIII

--> Guillaume de Nogaret : garde des sceaux du roi, arrête Boniface VIII et le fait comparaître dans un concile

--> le roi de France empiète sur le pouvoir de la théocratie pontificale.

--> Attentat d'Anagni

--> Elections successives de cardinaux français

Une illustration de cette lutte pour la suprématie du Roi de France sur la papauté est le procès des Templiers (octobre 1307), accusés d'idolâtrie, de pratiques sataniques : ils furent condamnés par Philippe IV qui affirme ainsi son autorité spirituelle par-delà son autorité temporelle.

L'idée de croisade perdure sous son règne. Les appels à la croisade avaient lieu au moment des adoubements. En effet l'adoubement marque l'entrée dans l'âge adulte, la fin de l'apprentissage et l'insertion dans la confrérie chevaleresque (= adhésion à une idéologie, les valeurs chevaleresques : prouesse, largesse...). Durant ces cérémonies d'adoubement, on prêche la croisade : cela permettait de souder la noblesse dans un objectif commun. L'appel à la croisade sert aussi l'affirmation du pouvoir monarchique : le roi est le "lieutenant de Dieu".  Aucun de ces appels à la croisade n'aboutit. Ces appels à la croisade permettent aussi de renflouer les caisses de l'Etat (par la perception des décimes) dans cette période de crise financière.

<https://mandragore.bnf.fr/mirador/ark:/12148/btv1b8100529j/f4>

Ce site permet d'avoir les documents sources décrits par C. Balouzat-Loubet, notamment la miniature représentant Philippe IV et de sa famille.

1313 : apogée du règne de Philippe IV

1314: affaire des belles-filles de Philippe IV, condamnées pour adultère, accusation grave puisque cela interroge la "pureté du sang royal" et porte atteinte à la légitimité du pouvoir.

Le 29 novembre 1314, Philippe le Bel meurt dans un accident de chasse.

Ses trois fils sont écrasés par la personnalité de leur père. L’âge de raison est à 7 ans => nourrices, leur mère leur apprend à lire ; « miroir au prince » : ouvrage décrivant les vertus que doivent posséder les princes. Ouvrage de commande. Besoin d'imprégner l'enfant des vertus dont il aura besoin. Les précepteurs deviennent en général des confesseurs ce qui leur donne de l'influence et un lien fort. Philippe (futur VI) a grandi avec ses cousins. Les amusements sont les déguisements, les balles, les dés, les jeux d’échecs, la chasse, l’équitation, le maniements d’armes, la participation à l’ost (campagnes militaires).

**LOUIS X le Hutin : un règne de "transition"**

(=le fougueux, le nerveux),

Deux ans de règne. Il hérite des problèmes déjà présents (crise financière + campagne flamande) et ne fait que gérer "l'urgence".

1314 : durant la crise financière, "les aides" renflouent les caisses (contribution des sujets ne pouvant pas aller en guerre). Ces "aides" marquent le début des prélèvements directs et annoncent l'impôt. La concurrence entre les seigneurs et le Roi se fait désormais sentir sur le terrain des prélèvements.

Il est sacré en août 1315, soit huit mois après mort de son père. Louis X doit se rendre en Flandre. Marguerite est décédée à Château-Gaillard (assassinée ou suite aux conditions de détention) => il épouse Clémence de Hongrie.

Sous ce règne, triomphe Charles de Valois (parrain et mentor de Louis), notamment sa place dans le conseil du roi et une influence importante. En contrepartie Enguerrand de Marigny est écarté du conseil du roi. Noter que les légistes sont rentrés au conseil du roi sous Philippe IV (avant les vassaux conseillent le roi => nobles se sentent écartés). Charles de Valois fait exécuter Enguerrand de Marigny (gibet de Montfaucon) pour mauvais gouvernement et détournement des ressources royales. Ces hommes sont des fusibles politiques (conseillers punis pour protéger le roi).

Sous ce règne, les nobles se révoltent du fait de la lourdeur de leurs contributions financières. Voilà pourquoi le roi réaffirme les privilèges des nobles par des chartes. En effet la noblesse se révolte quand elle se sent lésée par la justice royale : le parlement juge en appel des décisions des seigneurs à partir de Louis IX. Noter l’apparition du crime de lèse-majesté (pas nommé comme tel mais existe en fait). Le Roi de France doit « vivre du sien » revenus de justice, cens .... Or une crise financière éclate sous Philippe IV qui doit financer ses expéditions en Flandre. Des aides, des subventions sont versées compensant la non-participation à l’ost = début des prélèvements directs sur les sujets du roi. => empiète sur les revenus des nobles. Les nobles révoltés forment des ligues. Philippe IV négociait avec ces ligues et leur accordait des chartes (reconnaît leurs privilèges, autorisation des guerres privées). En accordant des chartes, il affaiblit son autorité. La campagne flamande est surnommée « l’ost boueux » : la cavalerie s’embourbe, abandonne sans avoir combattu et perd même du matériel. Ne pas oublier la vertu ordalique des batailles (le vainqueur l’est par la volonté divine).

Il autorise les Juifs à revenir dans le royaume.

Il meurt à 27 ans après une partie de jeu de paume. Une rumeur d’empoisonnement : Mahaut d’Artois est d’abord soupçonnée, mais disculpée lors de son procès. Se met en place une régence jusqu’à l’accouchement. Philippe (futur V) régent (alors que Carles de Valois a essayé de l’être). Clémence de Hongrie accouche d’un garçon puis meurt peu après.

**Philippe V le Long : un roi réformateur malgré son règne court**

Il est le beau-fils de Mahaut d’Artois. C’est un roi réformateur : il a un programme pour améliorer l’administration royale.

Dès 1316, il commence déjà à publier des ordonnances en tant que régent

- 1er à fixer la composition du conseil à 24 membres

- Il institue des réunions mensuelles de conseil

- Il définit les prérogatives du conseil et les élargit.

Plusieurs ordonnances majeures:

-Ordonnance de Saint-Germain-en-Laye : le conseil est fixé à vingt-quatre membres avec une liste « officielle » enregistrée.

-Ordonnance de Pontoise : réunion hebdomadaire du Conseil ⇒ « Conseil du Mois », et élargit les prérogatives du Conseil.

-Ordonnances de Vincennes porte sur le fonctionnement de l’Hôtel. La réforme vise à faire des économies. Hôtel du Roi + Hôtel de la Reine + Hôtel des enfants royaux = dépense énorme, on réduit le train, et encore plus par ordonnance de Loris et ordonnance de Bourges.

-Ordonnance de Vivier-en-Brie : Chambre des Comptes : compétences judiciaires et réunion à la Saint-Jean et à Noël.

La crise économique de 1315-17 conduit à de nombreuses famines dans le royaume, y compris à Paris et à la recherche de boucs-émissaires. Les Juifs, régulièrement chassés du royaume, devaient payer pour rentrer. En 1315 ils étaient rentrés. En 1320 a lieu la croisade des Pastoureaux : des paysans et des bergers normands exaltés par des prédicateurs, veulent se rendent en Terre sainte. 10 000 marchent sur Paris, s’en prennent aux Juifs et aux lépreux (accusés d’empoisonner les puits). 500 juifs sont massacrés à Verdun sur Garonne. Le roi Philippe V publie une ordonnance qui condamne les lépreux et confisque leurs biens. Il cherche à détourner et canaliser le mécontentement, l’objectif étant pour le roi d’être affranchi de toute responsabilité dans les malheurs des sujets.

Victime de dysenterie, il meurt le 2 janvier 1322 à 29 ans. Son règne aura duré six années (régent, puis roi) sans descendance mâle. La succession se fait sans heurt : Charles son frère s’impose sans problème. Une habitude a été prise : les filles n’héritent pas de la couronne sans que la règle soit écrite : règle de fait, coutume. En 1358, un moine de St Denis redécouvre la loi salique qui écarte les filles de la succession => elle entérine la nouvelle coutume. En 1374, les règles de succession sont mises par écrit.

Noter que les crises dynastiques sont aussi un élément de la construction de l’Etat, après l’avoir fragilisé. De même la Guerre de Cent ans fragilise puis renforce l’Etat (armée permanente...) et les progrès administratifs se poursuivent.

**Charles IV : le règne "sans éclat"**

Sacré le 21/02/1322 alors que sa femme Blanche est toujours vivante et enfermée à la tour de Nesle. Il n’a pas d’héritier : les trois premiers enfants nés avant l’affaire sont morts. Il fait dissoudre son mariage : Mahaut d’Artois (mère de Blanche) est sa marraine et sa belle-mère. Son mariage est annulé (1322) => Blanche est envoyée au cuvent. Il épouse Marie de Luxembourg fille empereur Henri VII de Luxembourg.

Il reprend des hommes qui étaient au service de Louis X.

Durant ce règne, on a les prémices de la guerre de Cent ans : la Flandre est un problème non réglé. L’insurrection en 1323-1328 en Flandre aggrave la situation financière. Noter que de Philippe IV à Philippe VI, le conflit flamand empoisonne les règnes des rois de France. Les Flamands font le commerce de la laine avec l’Angleterre. Les comtés sont dans la mouvance du royaume de France (fiefs mouvants). Se renforce le sentiment anti-français en Flandre.

Autre souci : les possessions anglaises en Guyenne et Ponthieu. Dans le duché de Guyenne, les seigneurs gascons font appel des décisions de justice anglaises rendues dans le duché.

1324 : Guerre de Saint Sardos : c’est une forteresse française en construction près de la frontière avec les possessions anglaises. Les attaques des Anglais créent des tensions très fortes.

A l’intérieur du pays, beaucoup de mécontentements. Charles IV pratiques des dévaluations monétaires, impose des taxes aux Lombards (banquiers italiens installés en France) et aux Juifs. En ce sens, un état des paroisses et des feux est dressé pour mener l’imposition

Il est un des rares rois de France qui va faire la « tournée » : il va jusque dans le Midi. Il s’arrête à Rocamadour (lieu de pèlerinage), Le Mans, Angers, Tours, Montauban, Toulouse (1324). Au retour, a lieu un accident. La voiture de Marie de Luxembourg se renverse. Ce qui provoque un accouchement prématuré : l’enfant meurt ainsi que la reine. Il se remarie alors avec Jeanne d’Evreux. Il meurt en 1328 de maladie à 34 ans et sans avoir eu d’héritier.

En 1328, deux prétendants au trône (en tout cas à la Régence car Jeanne d’Evreux est enceinte) : Edouard III d’Angleterre (il est le petit-fils de Philippe IV) et Philippe de Valois (il est le neveu de Philippe IV). Selon les règles de l’Église, c’est Edouard qui aurait dû hériter car il est le plus proche de Philippe IV (petit-fils) que Philippe de Valois (neveu).

Edouard III roi d’Angleterre est écarté grâce à une nouvelle règle : les filles ne peuvent pas transmettre le pouvoir (décision opportuniste, jusque-là, les filles ne peuvent hériter). Une assemblée de Grands se prononce : Edouard est écarté au profit de Philippe VI de Valois. Ne pas oublier que Philippe VI est un Valois, mais un capétien. Il a été éduqué avec ses cousins. Il s’inscrit donc dans la continuité. Il remporte la bataille de Cassel (1328). Il hérite de la crise flamande.

Au terme du processus, le rôle des derniers capétiens directs a été minoré : règnes brefs 1314-1328, trahisons, sulfureux, rois maudits, idée d’un déclin s’ouvrant sur la crise des premiers Valois, règnes aussi minorés par rapport au règne de Louis IX considéré comme l’apogée du royaume. Mais si Louis X, Philippe V et Charles IV ont des règnes courts (14 ans pour ces trois règnes) comparé à leurs illustres ancêtres (Philippe Auguste règne 43 ans, Louis IX règne 44 ans, Philippe IV règne 29 ans), ils grandissent à la cour sous le modèle de Philippe le Bel. Il y a continuité de la construction de l'Etat à partir du XIIème. **Il convient alors de parler d'Affirmation de l'Etat au lieu d'Etat moderne (qui laisserait à penser qu'il y a rupture).**